

DiverCité : des registres d'observation et une exposition pour compléter le dispositif de concertation

La Ville de Voiron et la Communauté du Pays Voironnais ont engagé la concertation relative à l'aménagement de la première phase de DiverCité, le nouveau quartier de Voiron. Après la réunion générale d'information du 19 septembre dernier, 3 nouvelles réunions de concertation sont prévues les 11 et 26 octobre et le 16 novembre prochain.

Parallèlement, la ville et la communauté mettent à disposition des registres d'observation pour les personnes désirant faire part de leurs remarques et de leurs suggestions. Ils sont accessibles dans le Hall d'Accueil de la Mairie de Voiron (de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 18 heures) et dans les locaux du service aménagement de la Communauté du Pays Voironnais (de 8h30 à 12h et de 14 h à 17 h).

A noter qu'à compter du 9 octobre, une exposition installée en Mairie de Voiron et à la Communauté du Pays Voironnais présentera les principaux aménagements et équipements prévus dans le cadre de la première phase de DiverCité.

Bilan de la concertation

Pour délibération sur l'approbation de l'avant projet du pôle d'échange.

Le projet d'aménagement du pôle d'échange, dans le cadre de DiverCité, a fait l'objet d'une phase de concertation entre septembre et décembre 2006, préalablement à l'approbation des études d'avant projet. Cette concertation a été menée sur la base des études en cours, et notamment les esquisses d'aménagement du pôle d'échange. La délibération du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2006 prévoyait que cette concertation prenne les formes suivantes :

- réunions publiques
- informations dans les journaux locaux et les publications éditées par la Communauté du Pays Voironnais
- expositions
- mise à disposition d'un registre permettant de recueillir les observations de la population

Sur la base de ces éléments, le dispositif suivant a été mis en place entre septembre et décembre 2006 :

L'organisation de quatre réunions publiques, les 19 septembre, le 11 octobre, le 26 octobre et le 16 novembre à Voiron.

Ces réunions ont permis d'apporter une information générale sur le projet à la population et d'avoir des temps d'échange plus approfondis sur le projet avec les différents publics plus particulièrement concernés (riverains, commerçants, usagers de la gare et du quartier).

La réalisation d'une plaquette de présentation des projets, diffusée dans toutes les réunions publiques, et par le biais des journaux de la Ville de Voiron et du Pays Voironnais (numéros d'octobre 2006)

La diffusion régulière d'informations dans les publications du Pays Voironnais et de la ville de Voiron, ainsi que dans la presse locale :

Journal du Pays Voironnais : articles dans les numéros de septembre, octobre et décembre 2006 (avec insertion de la plaquette grand public dans le n° d'octobre)

Site internet du Pays Voironnais : informations sur le projet et les réunions publiques

Journal Municipal de Voiron : articles dans les numéros° de septembre, octobre (insertion de la plaquette grand public), novembre et décembre 2006 du Journal Municipal, et dans les numéros du 6 septembre, 4 et 18 octobre et 2 novembre de la Lettre de Voiron

Site internet de la Ville de Voiron : informations sur le projet et les réunions publiques

Presse locale : informations dans les éditions du Dauphiné Libéré du 13 juillet, 21 septembre, 9 et 17 octobre, mi novembre, 21 novembre, et dans l'édition des Affiches de Grenoble d'octobre 2006 (à compléter)

L'organisation de deux expositions sur le projet entre octobre et novembre/décembre. Ces expositions étaient accessibles aux heures d'ouverture au public dans le hall de la Mairie de Voiron et à l'accueil du service Aménagement – Politique Contractuelles, pour le Pays Voironnais. La mise à disposition de deux registres d'observations dans les lieux où se déroulaient les expositions, à partir du 25 septembre et jusqu'à fin décembre 2006. Ils étaient accompagnés d'un dossier de présentation des projets.

Un certain nombre d'observations et de questions ont été formulées dans le cadre de cette concertation :

Concernant les aménagements urbains faisant l'objet des études d'Avant Projet soumises à l'approbation du Conseil Communautaire :

Demandes de précisions concernant la nature des aménagements cyclables et piétons, ainsi que la sécurisation des piétons sur le Bd Franklin Roosevelt

Questions sur la compatibilité de l'aménagement du nouveau parvis de la Mairie avec le fonctionnement du marché.

Souhait que le projet n'ait pas pour conséquence d'accroître la circulation dans le quartier, et notamment les rues Alban Fagot et Denantes-Bonvallet, ainsi que l'avenue des Frères Tardy.

L'avant projet soumis à l'approbation du Conseil Communautaire permet de répondre à ces observations, notamment au vu des éléments suivants :

La circulation sécurisée des 2 roues et des piétons a été particulièrement prise en compte par un traitement en zone 30 des différents secteurs réaménagés (notamment rue des Prairies et son carrefour avec le cours Becquart-Castelbon, ainsi que le secteur de la « grande place » et de la plate-forme intermodale sud).

Le réaménagement de l'extrémité sud du mail, dans le cadre de « l'espace Mairie » tient compte des impératifs de fonctionnement liés au marché (continuité par rapport au mail, caractère piétonnier, limitation de la coupure de la rue des Prairies par un traitement en zone 30...)

Les aménagements urbains prévus, et notamment le traitement en zone 30, permettront de limiter les nuisances liées à la circulation dans le quartier. Le choix d'une capacité de stationnement raisonnable dans le secteur témoigne également de la volonté de ne pas renforcer outre mesure la circulation dans ce secteur de Voiron.

Concernant le projet en général :

Crainte d'un sous-dimensionnement des capacités de stationnement, notamment pour les usagers de la gare SNCF, d'autant plus que l'offre de transports urbains est encore insuffisante pour constituer une réelle alternative à la voiture pour se rendre à la gare SNCF.

Mais aussi regret que les capacités de stationnement prévues laissent encore une place trop importante à la voiture en centre ville, avec pour conséquence un afflux de circulation et donc de nuisances pour les riverains.

La mise en tarification des parkings autour de la gare risque d'avoir un effet dissuasif pour les usagers du train. Il est demandé que ces parkings soient gratuits pour ces derniers, tant que l'offre de transports urbains n'est pas plus importante.

Demande qu'une tarification combinée entre le parking et le train soit étudiée, de même qu'un système de conventionnement permettant l'usage des places privées le week-end.

La diminution du nombre de place de stationnement et leur mise en tarification risque de générer une pression sur les parkings privés des commerces environnants.

Nécessité de rappeler que la tarification des stationnements permet une meilleure rotation, ce qui est bénéfique pour les commerces du centre ville.

Demande d'explications sur la raison pour laquelle des stationnements ont été réservés dans le parking silo pour le Pays Voironnais et la Maison de l'Emploi.

Regret que l'offre de transports urbains soit encore sous-dimensionnée et ne permette pas de constituer une alternative crédible à la voiture notamment pour les personnes se rendant à la gare.

Questions sur le nombre de logements sociaux prévus dans l'opération de logements.

Interrogations sur les modalités de choix des commerces qui s'implanteront dans le secteur.

L'ensemble de ces observations et questions a été pris en compte, et un certain nombre de réponses y ont été apportées lors des réunions publiques.

Il est toutefois rappelé, concernant le stationnement, que la configuration des projets est sous-tendue par une volonté de répondre aux besoins de stationnement, notamment liés à la gare SNCF, tout en amorçant une maîtrise de la place de l'automobile en centre ville. Cela impliquera notamment d'étudier la réalisation d'autres parkings complémentaires, notamment en dehors du centre ville, en lien avec le développement des Transports urbains du Pays Voironnais.